

# NOTE D'INFORMATION

aux organismes communautaires partenaires

DATE : le 26 janvier 2012

OBJET : **Vers une transformation des services d'intégration offerts aux personnes immigrantes par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles**

Madame,  
Monsieur,

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a entrepris, depuis quelques mois déjà, une importante démarche de transformation. Cette démarche vise globalement à poursuivre nos efforts pour mieux sélectionner les personnes immigrantes et à moderniser nos services à la clientèle, notamment ceux visant à faciliter, dès l'étranger, le parcours d'intégration des personnes immigrantes. Cette transformation s'inscrit ainsi dans le contexte de la modernisation gouvernementale.

Malgré les mesures déployées, plusieurs personnes immigrantes nouvellement arrivées font encore face à des difficultés d'intégration. Ce constat interpelle non seulement le Ministère, mais aussi ses partenaires. En effet, l'intégration des personnes immigrantes est une responsabilité partagée avec tous les acteurs socioéconomiques.

## **Plan de transformation global**

Déjà engagés à tout mettre en œuvre pour accélérer l'intégration des personnes immigrantes et hausser leur taux d'emploi, le MICC et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) travaillent à mettre en place un continuum d'interventions simplifié et efficace qui s'amorce à l'étranger et se poursuit jusqu'à l'insertion professionnelle, sans chevauchements et sans ruptures de services. En conformité avec sa mission, le MESS assumera l'entièreté des services d'accompagnement au marché du travail. Le MICC cessera conséquemment de les offrir et de les financer dans le cadre de ses programmes.

Pour tenir compte des besoins d'autonomie de la clientèle, le MICC entend par ailleurs miser sur les nouvelles technologies de l'information. Ainsi, les personnes immigrantes auront, depuis l'étranger, accès à une gamme de services en ligne : Plan personnalisé d'intégration (PPI), dossier client, Service d'intégration en ligne (SIEL), Placement en ligne – volet international et Inscription en ligne à un rendez-vous.

De plus, le MICC entend s'appuyer encore davantage sur des organismes communautaires certifiés pour la livraison des services d'accueil, d'installation et de soutien à l'intégration, qui recevront le financement nécessaire. Ils se chargeront d'offrir les services suivants :

- accompagnement en ligne prévu dans le Service d'intégration en ligne (SIEL);

**Immigration  
et Communautés  
culturelles**

**Québec** 

- *Premières démarches d'installation* (services offerts en séances collectives ou au cours d'une entrevue individuelle);
- information sur les professions et métiers réglementés;
- services d'accueil et de soutien à l'intégration;
- sessions *S'adapter au monde du travail québécois – Vivre ensemble au Québec*;
- accueil et installation des personnes réfugiées prises en charge par l'État.

Le rôle des services Immigration-Québec (SIQ) sera donc appelé à changer puisque ceux-ci n'offriront plus ces services directement aux personnes. Ils auront cependant un rôle accru au regard de l'amélioration continue de la qualité des services offerts et de la gestion de la performance.

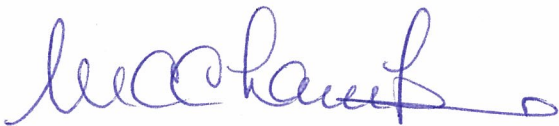
Les SIQ joueront aussi un rôle plus déterminant par rapport à l'occupation et à la vitalité des territoires. Ils assumeront l'animation stratégique des milieux et du partenariat pour susciter l'ouverture à la diversité, encourager des relations interculturelles harmonieuses et favoriser l'accueil et l'établissement durable des personnes immigrantes dans toutes les régions du Québec. L'approche partenariale sera ainsi renouvelée et le MICC procédera à une refonte de ses programmes qui seront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012. Des mesures sont prévues pour faire en sorte que cette transition soit harmonieuse.

En somme, tous ces changements se traduisent par des services adaptés, personnalisés et de qualité, misant sur les nouvelles technologies de l'information et valorisant l'autonomie de la clientèle. Ils permettront au MICC de se centrer sur sa mission première en assurant une meilleure continuité des services offerts en complémentarité et en synergie avec ses partenaires.

### **Un engagement dans l'action**

Ayant à cœur, tout comme vous, l'intégration des personnes immigrantes, je suis convaincue que la transformation de nos services permettra d'atteindre plus facilement cet objectif. Pour réaliser ce projet, nous aurons besoin de l'expertise et des compétences des organismes communautaires partenaires ainsi que de leur connaissance des besoins de la clientèle. Votre participation est donc essentielle au succès des projets en cours dans le cadre de la transformation.

Les efforts que vous consacrez jour après jour à l'intégration des personnes immigrantes sont fort appréciés, et je vous en remercie.



Marie-Claude Champoux  
Sous-ministre et sous-ministre adjointe à l'Intégration, par intérim